

Le Bulletin

L'édito du Maire



**Chères Brensoles,
Chers Brensols,**

L'année 2022 s'achève, une année que l'on peut qualifier de difficile tant sur le plan économique, social que politique.

Les échéances politiques de l'année écoulée n'ont fait que confirmer la difficulté de diriger un pays en proie au doute.

Nous avançons dans un climat particulier mêlant nervosité, crainte et morosité ambiante.

L'insécurité qui règne aux portes de l'Europe où une guerre ne cesse de faire des ravages sur les populations locales en **impactant sérieusement l'économie Mondiale**, associée à la crise énergétique que nous traversons n'y sont pas étrangères.

Notre pouvoir d'achat ne cesse d'être fragilisé et la situation devient de plus en plus critique

pour beaucoup de ménages.

J'invite les foyers en difficulté à se rapprocher du « **Centre Communal d'Action Sociale** » qui peut sous certaines conditions apporter son soutien aux plus démunis.

Dans ce contexte singulier, je voudrais aussi et surtout porter un message d'optimisme car nous avons aujourd'hui la chance de vivre dans un pays en paix, où certes, tout n'est pas formidable mais où la devise nationale « **Liberté, Égalité, Fraternité** » revêt une signification plus particulière.

Je reste intimement convaincue que **nous devons faire preuve de bienveillance, de solidarité et avant tout rester unis**, afin de traverser au mieux cette période délicate.

Dans ce contexte difficile, je tiens à souligner l'engagement et le dévouement de **ma fidèle équipe d'élus**.

Une équipe soudée qui **œuvre sans autre intérêt que celui des Brensols**, une équipe qui avance en se conformant au programme pour lequel les Brensols nous ont fait confiance, une équipe dévouée qui effectue au côté des services municipaux un travail remarquable pour que **Brens soit et demeure ce joli petit village rural** où il fait bon vivre pour toutes les générations.

Réalisations et avancées de l'année 2022 :

- Acquisition d'une partie de l'ancienne Tonnellerie en début

d'année.

- **Création d'un city stade, d'une aire de jeux pour les plus petits** et mise en place d'une table de Ping-Pong et de mobilier urbain à proximité du site élémentaire.

- Aménagement d'un **parking végétalisé** afin d'augmenter le nombre de places de parking proche de l'école.

- Aménagement des espaces verts attenants au City Stade et autour du parking végétalisé, réalisation de l'engazonnement et plantations d'arbres à venir en phase avec le projet initial.

- **Concrétisation** de l'embellissement du village avec la modernisation du mobilier urbain (bancs, poubelles, bornes de propreté canine, poteaux et barrières jouxtant les voies douces du centre-bourg, ...).

- Poursuite du projet de réhabilitation de l'ancienne Tonnellerie en partenariat avec le CAUE et la constitution d'une commission Ad hoc.

Les aménagements prévus, présentent un double intérêt collectif. Ils prennent en compte la **dimension sociale** et le **développement économique** tout en assurant **un revenu mensuel à la commune**.

- Création de **logements pour seniors ou personnes en situation de handicap** (habitat inclusif).

- Création d'une **liaison piétonne** reliant le pôle scolaire au chemin des rives par la Tonnellerie.



● Réhabilitation des bureaux avec l'objectif d'**accueillir de nouvelles entreprises à Brens.** -

● Aménagement de la partie garages pour les services techniques.

● Réception des autorisations préfectorales préalables à la poursuite du programme d'installation des caméras de « **Vidéo Protection** ». **Les caméras devraient être en service d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2023** (installation en concertation avec les services compétents de la Gendarmerie Nationale).

● Re conduite du dispositif avec la Compagnie de Gendarmerie de Gaillac (réactivation du programme de participation citoyenne pour accroître la sécurité des Brensols et de leurs biens).

● Poursuite du programme d'aménagement d'un Square arboré proche du groupe scolaire. Cet espace de repos et de bien-être sera aussi le point de départ d'un parcours de santé

pourvu d'équipements sportifs urbains fixes (traversée vers la rue des rives via la Tonnellerie).

● Début des travaux de réfection du **Parking du Cimetière** en janvier (**parking pour partie enherbé** s'étendant jusqu'aux maisons partagées).

● Réfection de la **toiture de l'Eglise** (début des travaux en janvier).

● Début des travaux d'entretien du « **Pont de la Tuile** » en janvier (programme d'entretien du patrimoine).

● Poursuite du projet d'éclairage du terrain de Rugby.

Enfin Chers Brensols, je tenais à vous exprimer **ma reconnaissance pour avoir répondu aussi nombreux aux 11 rencontres de quartiers** que j'ai pu animer sur le terrain proche de chez vous.

Venir à la rencontre des habitants du village en toute transparence est important à mes yeux et représente l'essence même d'un Maire rural.

Ces moments d'échanges et de partage ont été riches d'enseignements. Ils ont permis d'aborder des sujets divers et variés tels que votre cadre de vie, les réalisations, les projets et les orientations de la commune pour la suite de la mandature.

Prenez soins de vous et de vos proches, continuez à appliquer les gestes barrières qui restent un moyen efficace pour lutter contre les virus.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023

Que 2023 soit pour tous l'année de la confiance et de la sérénité retrouvées...



Sylvie GARCIA
MAIRE de BRENS

Fibre Optique SFR

Seuls 50% des foyers tarnais sont raccordés à la fibre optique, alors qu'ils étaient tous censés l'être d'ici la fin de l'année.

Le conseil départemental ne décolère pas contre SFR, son prestataire, accusé d'avoir « trahi » ses engagements.

Après lui avoir appliqué de lourdes pénalités, **la collectivité menace de casser le contrat de service public.**





Conseil Municipal Jeunes



L'équipe du Conseil Municipal Jeunes pour l'année 2022-2023 a pris ses fonctions le 27 septembre 2022 avec l'élection du maire et de ses adjoints.

Elle est composée de :

- **Maire** : Méline
- **Adjoints** : Clément, Gatien,
- **Conseillers** : Lanzo, Célia, Manel, Mathis, Philomène, Tomislav, Jade, Laura
- **Suppléants** : Jorys, Calista

Les membres des élèves de CM1- CM2 élus par leurs pairs foisonnent d'idées axées sur le bon sens civique (respect des locaux scolaires, ramassage des déchets) et l'animation (création d'un site arboretum, décoration d'un abribus), plus les traditionnelles manifestations de Noël et autres...

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs projets !





CITY PARK

Coûts et Financements

TERRAIN MULTI-SPORTS

Coût de l'opération	91 135,00 € HT	109 362,00 € TTC
Financement		
ETAT - Agence nationale du Sport	25 000,00 €	
ETAT - DETR	24 899,00 €	
COMMUNE	41 236,00 €	

PARKING ENHERBE et AIRE DE JEUX JEUNES ENFANTS

Coût de l'opération	55 013,85 € HT	66 016,62 € TTC
Soit Parking enherbé	31 699,95 € HT	33 039,94 € TTC
Aire de jeux jeunes enfants	23 313,90 € HT	27 976,68 € TTC
Financement		
ETAT - DETR (aire de jeux)	5 828,48 €	
REGION (sur 55 013, 85€)	12 119,14 €	
AGGLO. GAILLAC-GRAULHET	18 533,11 €	
COMMUNE	18 533,12 €	



Des élèves qui prennent...

Depuis plusieurs années déjà, les élèves de Brens ont renoué avec une tradition vieille de plus de trente ans dans notre commune : **la pratique de la voile.**

Certains de leurs parents avaient déjà pu découvrir cette activité avec leurs instituteurs quand ils étaient eux-mêmes élèves de cours moyen. La voile se pratiquait alors sur le lac de la base de loisir Vère-Grésigne, à Castelnau de Montmiral.

L'activité s'est maintenue au fil des ans grâce à la ténacité de quelques enseignants. Elle a changé de lieu et **se pratique aujourd'hui sur le plan d'eau d'Aiguelèze** grâce à la mairie de Rivières qui met à notre disposition les locaux de l'ancienne piscine.

Une dizaine de classes du Gaillacois des écoles de Brens, Rivières, Castelnau, Gaillac, Técou, Cahuzac (et quelques autres suivant les années) profitent ainsi des bateaux mis à disposition par le GRAP, le Groupe d'Activités Physiques du Gaillacois, association d'enseignants prêts à mettre la main à la pâte et la coque à l'eau.

Les élèves de deux classes de CM de notre école participent ainsi, quatre fois par an, à des journées d'initiation sur des optimists, guidés par leurs enseignants et par des parents agréés qui encadrent l'activité sur deux bateaux à moteur.

Ces journées, très riches, sont l'occasion d'apprendre à gréer un bateau, à utiliser l'écoute pour profiter au mieux du vent qui est

L'EAU





souvent capricieux sur le Tarn, à barrer et à tenir compte du partenaire avec qui on partage le bateau.

Deux sorties de cette activité physique de pleine nature ont déjà eu lieu avant les vacances d'automne. Les bateaux sont maintenant à l'abri pour l'hiver et **les petits marins d'eau douce reprendront la barre au mois de mai.**

Cette année, **nous avons investi dans des voiles neuves qui vont être floquées par les enfants** au nom de chacune des écoles participantes.



Peut-être un futur vainqueur de la Route du rhum se cache-t-il aujourd'hui dans une des classes de l'école Marcel Carrier ?



Cyclistes, brillez!

Lors de vos sorties nocturnes (vélo, footing, promenade, Halloween...) pensez à vous équiper de vêtements clairs ainsi que de gilets jaunes



TRAVAUX

● VOIRIE

- Chemin des stades de la RD 13 au pigeonier
- Chemin de Mazimon en partie
- Chemin de Gua
- Chemin de Lendrevié-Haute
- Chemin de Fontrantoulayre en partie

● FOSSES

- Chemin de Labouyssière
- Chemin de Lamillassole
- Chemin Crous del Mouly
- Chemin de Lendrevié-Haute
- Chemin du Ree



DIVERS

Parking végétalisé et aire de jeux près des écoles, Cabane...

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Rénov'ccitanie

Ma rénovation énergétique

Rénovation énergétique de votre logement avec le GUICHET UNIQUE

renovoccitanie.tarn.fr
0 805 288 392*
(* appel gratuit)

AIDES COMPLÉMENTAIRES avec votre agglo

Primes de 1000 à 3000€*
*sous conditions de revenus

Gaillac-Graultet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides



REUNIONS DE QUARTIERS

Depuis début septembre, les réunions de quartiers se sont succédées dans les différents hameaux de la commune.

Très appréciées, ces rencontres sur le lieu de vie des habitants leur ont permis de faire entendre leur voix auprès de Mme le Maire et ses adjoints.

Outre les problèmes récurrents à l'ensemble de la commune, d'autres sujets spécifiques aux différents lieux ont pu être abordés.

La collectivité fait et fera son possible pour répondre aux différentes remarques tant que celles-ci relèvent de sa compétence et dans la mesure des possibilités budgétaires de la commune.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont déplacées, et à travers vous, nous ne pouvons que nous investir.



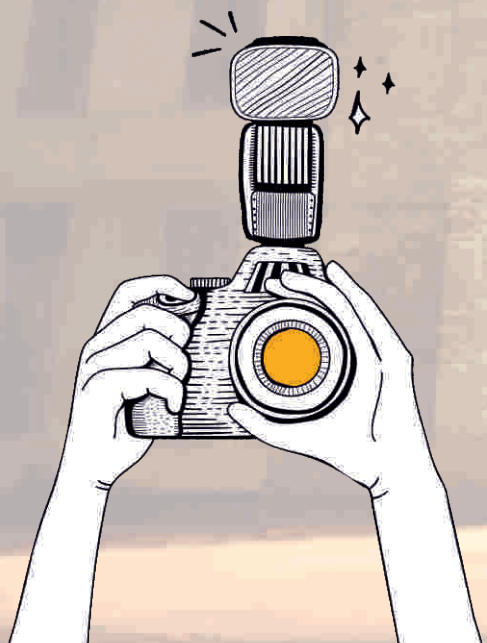
Francis GEROMIN

Dans la maison familiale située sur la place centrale du village, depuis 2005 M. Francis Géromin exerce ses talents de tapissier au service d'une clientèle fidèle pour la réparation et rénovations de fauteuils, banquettes, canapés, sièges,... à Brens.

M. Géromin possède plus de 47 ans de métier pour travailler garniture en crin, tissus divers, mousses latex et autre.

Clouage, modelage, couture n'ont plus de secret pour lui, tout cela en utilisant des méthodes ancestrales.

Ses fournisseurs, peu nombreux mais basés dans le sud de la France sont très réactifs pour l'approvisionnement.



Ces « invisibles » EXERCICES

Séverine CADILLAC

Autodidacte, Séverine Cadillac, se définit comme photographe portraitiste.

Musicienne, c'est naturellement qu'elle a débuté par la photo de concert, puis développé la photo studio au sein du Club Photo de Fronton ainsi que lors de formations professionnelles.

Depuis 2013 installée à Brens, elle vous reçoit dans son studio (portrait, naissance, famille...) ou en extérieur lors des différents événements de la vie : mariage, anniversaire, cousinade...

Membre de la FFPMI (Fédération Française des Photographes et Métiers de l'Image), elle a obtenu le titre de « Portraitiste de France » en 2019 et 2021.



AUBERGE ANIMALIERE DE MASSACOS

Ouverte en 2011, « L'auberge Animalière » de Massacos accueille dans ses locaux chiens, chats et NAC (nouveaux animaux de compagnie) et propose aussi des services de toilettage et d'éducation canine grâce à des intervenants extérieurs.

La capacité d'accueil est de 49 chiens, 30 chats et 6 NAC (rongeurs et oiseaux uniquement).

La clientèle est en majorité Tarnaise. Avec des pics d'occupations pendant les grandes vacances et les fêtes de fin d'année, les propriétaires M. et Mme Muller, aidés de stagiaires éventuels, vous accueillent 7j/7.

Au 400 m² de chenil, s'ajoutent 2500 m² de parc extérieur pour la promenade 4 fois par jour.



bles » qui ENT BRENS !



REPASS&CO

Suite à une reconversion professionnelle Muriel Bonnefoi vous propose ses services de lavage-repassage et quelques travaux de couture dans son atelier.

Ouvert en 2014 Repass&Co assure ses prestations pour les particuliers mais aussi pour des conciergeries, gîtes, chambres d'hôtes et autres...

Toutes les lessives sont séchées naturellement à l'air libre et rendues dans les délais les plus brefs possibles.



Jean-Louis RABEAU

Passionné de photographie depuis son plus jeune âge au point de consacrer son premier salaire à l'achat d'un appareil photo Jean-Louis Rabeau est un photographe humaniste qui s'attache particulièrement aux situations réelles du reportage photos.

Friant de formations ou stages, il participe à des expositions régulières en étant adhérent de clubs photos d'Albi et Toulouse.

Il réalise également des reportages de cérémonies familiales comme les mariages mais aussi des shooting photos individuels.

Il vient de participer à la coupe de France de la « Fédération Photographique de France » où une sélection de ses photos a été classée.



LA BONNE PENSION

« La Bonne Pension », pension pour chiens et chats uniquement, existe depuis 8 ans. Créée par Mme Marie-Christine Segui, une passionnée des animaux, et secondée par son mari Frédéric.

L'établissement compte 49 box pour chiens et 12 box pour chats, sur 4000 m². Elle accueille les animaux 7 jours sur 7 toute l'année.

Forte d'une clientèle fidèle, elle est en passe de créer un emploi à plein temps pour assurer le service dans les meilleures conditions possibles. Elle peut aussi faire appel à un intervenant d'éducation canine sur demande.



Joris BESSOLLES

Vidéaste professionnel depuis 2020 sous le nom d'Orionis Vidéo, Joris Bessolles vous propose ses services tant dans le domaine privé que dans l'évènementiel ou le publicitaire. Équipé d'une caméra professionnelle et d'un drone, il peut réaliser et monter une vidéo à votre effigie pour une présentation vidéo commerciale, le portrait vidéo de votre profession, ou bien capturer tout type de manifestation. Joris Bessolles participe régulièrement aux évènements publiés sur la commune.



SANDRINE et son Étincelle Musette

Sandrine Lagriffoul a la passion depuis petite pour l'accordéon.

A l'âge de 15 ans, formée par M. Serge Doat elle intègre le club d'accordéon Gaillacois puis par la suite soutenue et encouragée par son papa, elle monte son propre Orchestre « Sandrine et son étincelle Musette » (28^e année d'orchestre).

Son orchestre aujourd'hui se compose de 1, 2 ou 4 musiciens selon la demande, officie dans un rayon assez vaste jusqu'à 200 km et se produit à l'occasion de manifestations autant publiques que privées : animation bal, thé dansant, repas dansant, maison de retraite, mais aussi anniversaires, repas de familles ou autres.



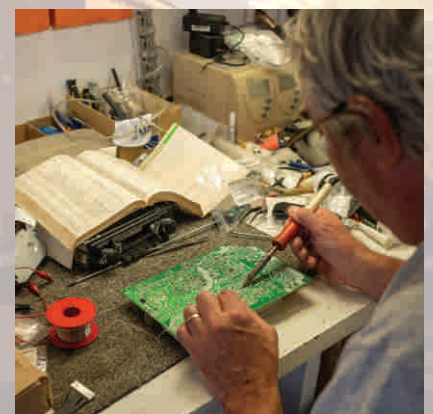
REPAR'TOUT

L'atelier « Repar'tout électronique » assure ses prestations de réparation depuis début 2015 dans le domaine de l'électronique, de l'électroménager et du multimédia.

Dans le métier depuis 1988, M. Saulières travaille dans ses locaux à l'entrée du hameau de Terrisse et peut également intervenir à domicile.

Son fournisseur de pièces détachées est basé en France.

M. Saulières, adhérent au réseau REPAR'ACTEUR site de la chambre des métiers d'occitane privilégie l'engagement de réparer plutôt que de jeter.





RECENSEMENT MILITAIRE et JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Tous les Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche permet d'effectuer ensuite la Journée Défense et Citoyenneté et l'inscription via INSEE sur les listes électorales de la commune.

Quand se faire recenser ?

Les garçons et les filles français doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

Les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Recensement en mairie :

Pour se faire recenser, les pièces suivantes sont nécessaires :

- livret de famille
- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une attestation de recensement sera délivrée pour permettre l'inscription aux examens et concours publics (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée).



ANIMAUX

• PIGEONS

Le règlement sanitaire départemental interdit partout de nourrir les pigeons et autres animaux dans les lieux publics. Vous risquez la verbalisation.



• MARQUAGE

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L 212-10 comporte d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé, arrêté du ministère de l'Agriculture et d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D 212-66 des identifications permettant d'identifier l'animal.



ECOBUAGE

Il est formellement interdit de brûler des déchets verts (secs ou humides), dans son jardin y compris dans un incinérateur (art. 84 du règlement sanitaire du Tarn).



André ROCHE

André Roche voit le jour en 1923 en Bretagne. Après un certificat d'études à Paris, il entre dans la vie active comme petite main dans un bureau d'études. Il participera par la suite à la reconstruction de bâtiments détruits par la guerre (à Boulogne-sur-Mer en particulier) puis **arrive pour un an dans le Tarn sur le chantier du barrage de Rivières en 1949 où il fera la connaissance de son épouse, Anne, avec laquelle il aura 3 enfants.**

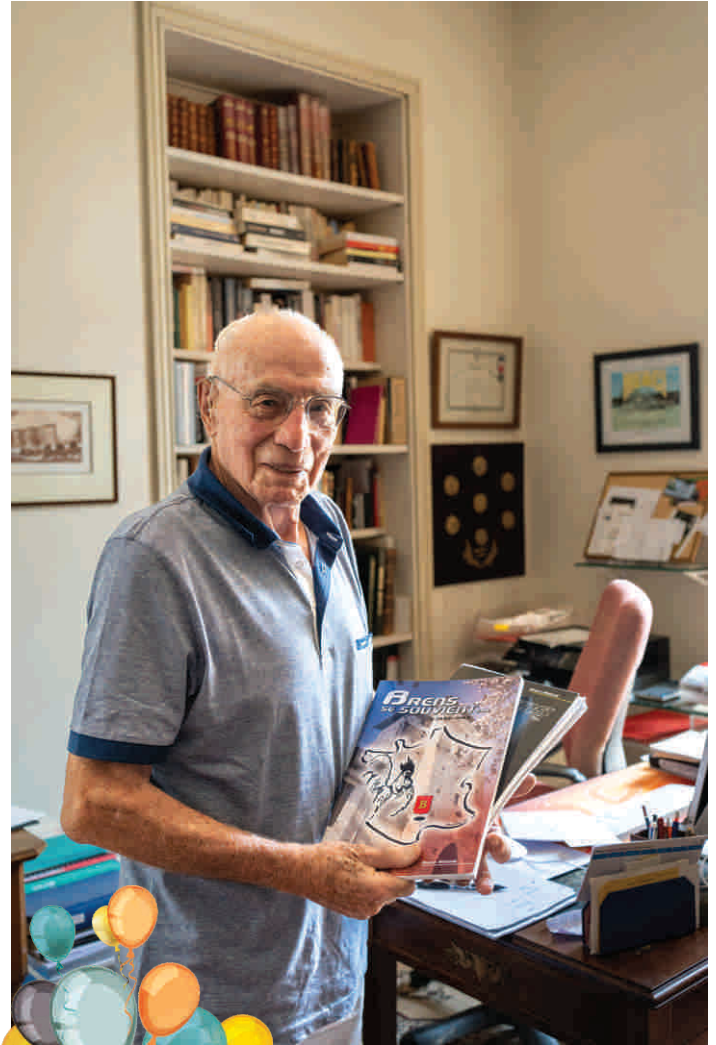
Arrêté en 1942 par la Gestapo pour fait de résistance, emprisonné 1 mois, il rejoint le Maquis et participe à la Libération de Paris en août 1944.

Au sortir de la guerre, suite à une rencontre fortuite, **il changera de voie pour terminer directeur commercial dans une grande entreprise française du jouet.**

En octobre 1976, il achète Castelbeurs, sa demeure actuelle, alors en ruine. Il entame sa réhabilitation pour y séjourner de plus en plus régulièrement après sa retraite et ainsi retrouve les origines tarnaises de **son épouse, avec qui il a fêté, cette année, 70 ans de mariage.**

Son esprit vif, sa soif d'anecdotes, sa curiosité l'ont amené à **écrire la saga de sa propriété mais aussi l'histoire originelle de Brens ainsi que les vicissitudes des habitants de Brens lors du conflit de 39-45.**

Pour votre curiosité, votre affabilité, et votre implication dans la vie de la commune, André et Anne nous vous disons MERCI !



70 ans de mariage





Association pour la Sauvegarde du Patrimoine

• Vide-greniers

L'Association remercie les exposants venus nombreux le 22 août dernier.

La chaleur a fait fuir les acheteurs l'après-midi, et a amené les exposants à partir plus tôt (ceux qui étaient en plein soleil). Cependant **tous les exposants ont bien vendu et furent très heureux de leur journée !**

Grosse réussite pour notre association. Nous remercions les commerçants qui ont joué le jeu.

• Journées du Patrimoine

Le samedi 17 septembre M. De Cabarrus avait organisé une **animation avec un trompettiste et une flûtiste** à l'église Saint-Eugène de Brens.

Nous avons reçu 8 personnes : 3 personnes de la Fraternité, 2 Brensols , 2 personnes uniquement pour une visite guidée, 1 ami de M. De Cabarrus .

Nous avons eu l'honneur de monter près de l'orgue. Les explications des touches de l'orgue par rapport au son désiré , le système des différents boutons , c'est de l'art de pouvoir jouer sur un instrument de cette qualité. Merci M. De Cabarrus.

Nous remercions le service technique d'avoir consolidé la porte de la chapelle.

Récréa' Brens



du LOISIR mais pas que.....

Durant les temps périscolaires **de nombreuses actions, projets** sont proposés aux enfants : théâtre, danse, peinture, jeux sportifs, cuisine, réalisation d'un film d'animation ...

En décembre les enfants ont proposé une **action solidarité** en partenariat avec Les Restos du Cœur. Une **vente de gâteaux** a eu lieu du lundi 12 au vendredi 16 décembre devant le centre de loisirs. Merci pour votre participation !

La book Mobil jeunesse reprend du service !!! Des livres à partager, à échanger... devant le centre de loisirs.



.....c'est aussi RECRE'ADOS !

Les animateurs ados accueillent les jeunes **le vendredi soir de 20 h 00 à 22 h 30** sous différentes formes pour les 6^e/ 5^e avec des jeux de société, des jeux sportifs ... pour les 4^e et plus avec des projets : cette année, ils œuvrent pour la SPA (Société Protectrice des Animaux).



Les jeunes sont également accueillis pendant les vacances (la 1^{ère} semaine) et le mois de juillet : séjour multi activités, découverte de l'outil radio ...

Pour plus d'info envoyer un mail à recreados@orange.fr



Brens Coeur de Projet

Construire les projets ensemble, est essentiel pour apporter une réponse au plus près de vos besoins. Parce que la démocratie représentative doit se nourrir de la démocratie participative, nous avons mis cette dernière au coeur du programme de notre liste en 2020 et cette notion avait été copiée par la majorité. Mais aujourd'hui le constat est sévère :

Prend-on en compte l'avis de la population lorsque la maire répond, en juillet 2021 à SFR, sans discussion avec les élus, que la commune n'a pas de terrain pour le projet d'antenne 5G, laissant ainsi l'opérateur conventionner avec un privé ? Nous avons perdu ce jour-là l'occasion de négocier la possibilité d'éloigner cette antenne des habitations.

Prend-on en compte l'avis de la population, lorsque l'on impose un projet de logements pour seniors sur le site de la Tonnellerie ? Là où nous pourrions enfin, avoir un poumon vert au cœur de Brens et des infrastructures publiques en face de nos écoles, on nous impose du béton.

Prend-on en compte l'avis de la population quand 1 Million d'euros est prévu pour bétonner le site de la tonnellerie, alors que notre jeunesse a besoin d'un terrain de foot synthétique ou d'éclairages pour les stades ? Les habitants réclament aussi la sécurisation des routes et la création de voies douces pour articuler les liaisons entre nos hameaux. Il est temps de les écouter !

La majorité oublie qu'il est temps d'appliquer ce qui était soi-disant inscrit dans leur programme : démocratie participative.

Nouvel Élan Brensol

Proposition : nous demandons à l'équipe municipale de faire l'acquisition d'une balayeuse de Voirie qui permettrait un nettoyage des rues de la commune. Aujourd'hui on constate une dégradation des rues dûe aux pigeons, malgré l'engagement du personnel municipal qui fait de son mieux. Une balayeuse de voirie permettrait un gain de temps pour le personnel municipal mais aussi une meilleure propreté de nos rues.

Actions: Nous avons organisé une journée d'information Octobre ROSE le 07/10/2022, nos remerciements à tous les participants et au Dr SOULE qui nous a fait l'honneur de sa présence et de sa contribution. Une somme avait été récoltée et versée à la ligue contre le cancer 81.

Agglomération Gaillac-Graulhet : Bientôt l'arrivée de la gratuité du transport scolaire.

Points de vue : notre groupe est opposé au projet d'implantation d'antenne 5G SFR sur la commune. Ce projet est non conforme à la demande actuelle et le risque sanitaire qui en découle. Nous demandons le déploiement de la fibre pour les foyers de la commune pour couvrir les zones blanches.

Pour nous contacter: nouvelelanbrensol@gmail.com/ tel: 0650227418



Chers élus Coeur de Projet, Chers Collègues,
Comme nous l'avons déjà avancé à plusieurs reprises, nous ne souhaitons pas perdre de temps en querelles politiques stériles et (nous) préférons rester constructifs et continuer à avancer pour notre village. Toutefois, vos différentes affirmations et communications nous poussent à réagir et à apporter quelques précisions.

Pour ce qui est du contenu de votre libre expression, il n'engage que vous. L'heure des bilans et de la prochaine campagne n'a pas encore sonné et nous avons encore énormément de réalisations à accomplir pour Brens.

Votre 1^{ère} affirmation est très instructive et reflète bien l'état d'esprit dont vous faites preuve.

La notion « copier quelqu'un » est usuellement employée sur les bancs ou dans les cours d'école. En ce qui nous concerne, nous aurions plutôt employé l'expression « reprendre une idée » même si à l'évidence vous concéderez que vous n'êtes pas les seuls en avoir.

Nous ne reviendrons pas sur l'antenne 5G puisqu'elle a déjà fait l'objet d'échanges avec toutes les parties prenantes, de communications diverses et d'une réunion publique.

Vous savez comme nous, que face au rouleau compresseur qui se présente, nous avons fait et faisons ce qui est en notre pouvoir pour faire avorter ce projet.

Concernant la tonnellerie, nous avons pu lire dans la presse locale, que nous vous avons aussi « repris cette idée ».

Nous sommes sincèrement inquiets, il semblerait qu'un vent d'amnésie ait soufflé... En effet nous vous rappelons que l'achat de la tonnellerie avait déjà fait l'objet d'une délibération en conseil municipal en 2019 par l'équipe de Michel TERRAL ; notre équipe s'est engagée à faire aboutir ce projet.

Quant à la destination future de cette acquisition, si votre projet est d'en faire un poumon vert au coeur de Brens, c'est une bonne idée mais nous vous rappelons que nous habitons un petit village de campagne et qu'il suffit de faire quelques mètres pour trouver des poumons de verdure comme vous dites. Soyez donc rassurés, nous ne reprendrons pas celle-ci.

Nous vous rappelons aussi, comme évoqué à plusieurs reprises en conseil municipal, qu'il y a un projet de square arboré en face de la tonnellerie sur le terrain municipal jouxtant l'école.

Cette zone arborée viendra donc en complément des

arbres qui seront plantés sur les espaces verts aux abords du City Stade.

Concernant votre projet d'infrastructures publiques à la tonnellerie prévu dans votre programme, à l'évidence, vous n'avez pas bien écouté les séances du conseil municipal ou ne connaissez pas bien le dossier ?

Ce bâtiment se trouve en zone de précaution du « PPR » et à ce titre ne peut donc être destiné à recevoir du public.

Si votre souhait est d'en faire un pôle public, il faudrait envisager de bétonner sur la parcelle constructible. D'autre part, si notre mémoire est bonne, pendant la campagne vous souhaitiez en faire un lieu de rencontre et des infrastructures destinées au tissu associatif.

Vous seriez donc prêts à engager de l'argent public dans ce sens, alors que nous possédons déjà une maison des associations flambant neuve enviée par beaucoup de communes.

Par ailleurs, quand nous lisons qu'il est préférable selon vous d'engager une grande somme d'argent public à Brens pour la création d'un terrain de foot synthétique plutôt que de créer des logements destinés à des personnes âgés ou en situation de handicap, nous sommes stupéfaits !

Nous vous rappelons que grâce à cet « habitat inclusif », des Brensols pourraient demeurer dans leur village aussi longtemps qu'ils le pourront.

Nous avons entendu les demandes des clubs sportifs et réalisé des aménagements conséquents en 2022. Nous estimons aujourd'hui que pour un village comme le nôtre, le complexe sportif de Brens est déjà une infrastructure de qualité à disposition des clubs locaux. Il faut savoir raison garder.

Enfin, concernant l'aménagement de voies douces, deux projets ont été initiés en cours d'année avec deux études chiffrées qui seront débattues en temps et en heure.

Pour terminer, nous tenons à rappeler à l'opposition, que les Brensols nous ont accordé leur confiance pour notre programme de campagne.

Tous nos projets et toutes nos réalisations sont aujourd'hui en phase avec ce programme.

Nous avançons et développons Brens dans un souci d'équilibre environnemental et budgétaire ; mais aussi dans un souci de transparence et d'échanges comme en témoignent les 11 rencontres de quartiers qui viennent de se terminer.

L'Equipe Majoritaire.



Armistice 14-18

“ **Commémoration de la date anniversaire de l’armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale ce matin à Brens.**

Un hommage solennel a été rendu à tous les morts qui sont tombés au champ d’honneur pour la France. Une cérémonie à laquelle les enfants de l’école de Brens ont participé comme chaque année en chantant une émouvante Marseillaise.

Le cortège constitué d’écouliers, d’anciens combattants et porte-drapeaux, de représentants de la Croix-Rouge, et des autorités locales, de personnalités, d’élus locaux et de Brensols a rejoint le monument aux mort par le chemin piétonnier.

Dépôts de Gerbes par le SOUVENIR FRANÇAIS, La FNACA, GENERATIONS MOUVEMENT, la REGION et la COMMUNE.

L’ensemble du Conseil Municipal remercie chaleureusement toutes les personnes présentes et plus particulièrement nos jeunes Brensols et leurs instituteurs qui contribuent à perpétuer notre devoir de mémoire, M. GINESTE Gilbert (Président des Anciens Combattants) pour la conduite de cette cérémonie et Mme SOLIMAN Sandrine (Conseillère Régionale) pour sa présence à nos côtés. ”



Camp de Brens

Le 78^e anniversaire de la libération de Gaillac et ses environs célébré ce matin à Téco, Brens et Gaillac.

Un joli cortège composé d’anciens combattants, de porte-drapeaux, d’officiels, d’élus, de représentants des associations du souvenir, de la Sécurité civile et autres associations d’utilité publique qui ont rendu hommage à nos valeureux combattants du

front et de l’ombre, ses femmes et ses hommes qui ont fait notre histoire bien souvent au détriment de leur vie. Ses femmes et ses hommes que l’on se doit de ne jamais oublier !

La cérémonie officielle et les traditionnels dépôts de gerbes se sont déroulés sur les différents sites en présence d’un nombreux public.

Une commémoration 2022 empreinte d’émotion.



Numéros Utiles

URGENCES

- Police, Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Samu 15
- Enfance maltraitée 119
- Allo Médecin de garde 3966
- Centre anti-poison. 05 61 77 74 47
- CNIDE (canicule/froid)
0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou
www.infograndfroid.fr
- Service des eaux . . . 05 63 41 74 08
- EDF 05 63 57 26 81
- Hydroélectrique - gestion de Brens
05 63 57 57 17
- GDF 0 800 473 333

SERVICES PUBLICS

- Collecte déchets . . . 0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr
www.environnement.ted.fr
- Agence postale . . . 05 63 81 54 77
- Mairie 05 63 57 05 04
Fax : 05 63 57 69 76

SANTE

- Centre Médical de Brens
Bah Thierno 05 63 41 05 33
Kimouche Chaouki . 05 63 41 05 33
Lecollier Olivier . . . 05 63 41 05 33
- Kinésithérapie
Weber Caroline, Alexandre Boyer,
Olivier Aubin-Bexiga, Delphine
Robert 05 63 41 71 09
- Micronutritionniste
Olivier Aubin-Bexiga 07 56 86 66 44
- Dentiste
Jougla Sabine 05 63 81 44 72
- Ostéopathe
Stehle Nicolas 05 63 57 98 34
Gallart Juliette 07 69 16 18 48
- ADMR
Soins 05 63 57 66 84
Aide à domicile . . . 05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis
de 14h à 17h - Bâtiment ADMR
- Pharmacie
Pharmacie de garde 32 37
La Fédarié 05 63 57 15 21
Fax : 05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr
- Infirmiers :
Bonnefoi Yvette 06 07 19 58 83
Fandos Cathy 06 07 19 58 83



LA POSTE

RAPPEL : Les habitants de Brens absents de leur domicile lorsque les facteurs

viennent leur remettre un colis ou un recommandé, peuvent venir récupérer ces derniers dès le lendemain matin 10h30 à **L'Agence Postale de Brens** et cela pendant 15 jours.

Si vous ne pouvez vous déplacer personnellement vous avez la possibilité de donner procuration en remplissant le dos de l'imprimé d'avis de passage et en confiant une pièce d'identité à votre mandataire.

L'Agence Postale de Brens est ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h ainsi que le samedi matin de 08h30 à 11h30

CONFIT de canard

- Choisir des canards, les découper ou les faire découper.
- Les saler puis les mettre à confire sur le feu pendant environ 1 h 30.
- Déposer dans des bocaux rigoureusement propres.
- Couvrir de graisse.
- Déposer dans un stérilisateur et mettre à stériliser pendant 2 à 3 h à partir du moment où l'eau atteint 100°.

Vous voyez bien que le confit ce n'est pas dur à faire. Il faut juste avoir les bons ingrédients et un peu de place. Maintenant, il ne reste plus qu'à déguster du bon confit fait maison.

Bon appétit

SUDOKU

Niveau difficile

	5		1	8	7	2		
					2		4	8
	4	7						2
	9	5	8	2	6	1	7	
1						5	8	
4	7		5					
		1	6	7	4		5	

Solution :

2	3	1	6	7	4	8	5	9
5	8	9	2	3	1	4	6	7
4	7	6	5	8	3	2	1	9
3	6	2	7	4	9	5	8	3
8	4	7	3	1	5	6	9	2
3	9	5	8	2	6	1	7	4
8	4	7	3	1	5	6	9	2
6	1	3	9	5	2	7	4	8
7	2	8	4	6	3	9	1	5
9	5	4	1	8	7	2	3	6

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

BON À SAVOIR

- Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elle seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application Enedis à mes côtés ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone 24h/24, 7j/7 : **09 726 750** + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.